L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 AOUT 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $2 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 20 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 29 AOUT.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Alfred Bouligny, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Un grand nombre de billets à ordre.
Par E. Roger & Co, dans leurs salles d'encan, rue de la Vieille-Levée—350 caisses de bottes, souliers et brodequins.
Par Francis Fernandez & Co, dans leurs salles d'encan, rue Vieille Levée—Marchandises sèches étrangères et du pays.
Par Montgomery Bros & Co, dans leur salle d'encan—Vente régulière de meubles. Et aux écuries de P. Lister, rue Gravier: beaux chevaux de selle et de trait, beaux mulets, vaches laitières, wagons, harnais, &c.
Par S. Guinault, au No 89 de la rue Bourgogne—Meubles.
Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches.
Par J. P. Boisseau, aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier—Eau-de-vie, whisky, tabac, cigares, etc.
Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres—Habillements de saison.
Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Nattes de Chine et coco.
Par Hoit, Blohm & Co, au No 21 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, chapeaux et bijoux.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

Les aspirations d'un peuple nouveau.

L'idée de la puissance fondée sur la majorité commence à se faire jour dans tous les Etats du Sud, et les nouveaux citoyens s'occupent déjà en divers endroits à se faire une distribution à laquelle, certes, ils n'étaient point habitués, la distribution des places, et ils se réservent tout d'abord la meilleure part. Il n'avait pas été question de places parmi eux dans le principe, c'est-à-dire dans les premiers jours qui suivirent leur entrée dans la grande famille des peuples libres. La liberté seule à laquelle ils n'osaient aspirer, à laquelle même ils ne pensaient pas et qui leur est venue gratuitement, suffisait à leur existence; ils se seraient bien gardés d'un rêve d'ambition après une faveur pareille, faveur d'autant plus précieuse qu'elle était soudaine et entière. Le bienfait ne leur était pas marchandé. Ils ne devaient pas être libres dans quinze ou vingt ans; ils étaient libres tout de suite, eux, leurs enfants et leurs femmes. Le changement de situation était réellement éblouissant et leur bonheur instantané couvrait non seulement leur existence présente mais encore leur existence à venir. On conçoit bien qu'alors il n'y eut pas, dans leur esprit, de place pour la politique, et très certainement la politique n'y fut jamais entrée si les partis ne l'y eussent fait entrer de force, de même à peu près qu'ils y avaient introduit la liberté.

Aujourd'hui, pour le nouveau peuple, la révolution tout entière est accomplie. Les affranchis appartiennent à la classe électorale, à l'exclusion même de leurs anciens maîtres; ils appartiennent au jury; ils appartiennent aux places, et tout ce revirement a eu lieu, sans qu'ils aient eu à se livrer au moindre effort pour l'obtenir, sans qu'ils aient eu même à le demander. Jamais peuple esclave convié à la liberté ne reçut tant de biens à la fois et si peu de frais, et c'est en parlant de lui qu'on peut dire avec la plus exacte vérité, que tous les biens lui sont venus en dormant depuis son émancipation. Nous croyons même qu'il lui en est venu un peu trop dans l'intérêt de son repos et de son bonheur. La liberté qu'il faut garder, ainsi qu'on lui apprend à garder la sienne, n'est pas si séduisante que la liberté brute et sans souci. On a donné à ce nouveau peuple l'amour des places afin de le rendre plus reconnaissant envers le parti qui lui avait donné l'indépendance; on a voulu le river à ce parti par tous les liens imaginables et on lui a déjà imposé des devoirs qui font, pour lui, de sa liberté un fardeau. Il ne comprend pas, mais il marche, et même souvent plus vite qu'il ne faudrait; c'est ce qu'il fait en ce moment.

A peine lui a-t-on dit qu'il avait droit aux places, qu'il aspire aux plus hautes, et celles de commis ou de subordonnés ne lui suffisent plus. Nous voyons dans les dernières dépêches de Géorgie que les affranchis se rassemblent pour prendre des arrangements sur les prochaines candidatures, et ce ne sont pas les radicaux blancs qui entament les premiers cette thèse malencontreuse. Les meneurs, effrayés eux-mêmes de la rapidité avec laquelle leur œuvre a progressé, seraient plutôt disposés à ralentir le mouvement qu'à l'accélérer, et, comparativement, ils se tiennent dans le calme. Mais les affranchis ont soulevé la question eux-mêmes et posent les conditions. Ils en sont aujourd'hui à discuter sur les places du Congrès, et comme ils peuvent se faire la part du lion, ayant la puissance du nombre, nous ne voyons pas qu'il y ait rien à objecter en droit ni rien à leur opposer en fait. Les affranchis sont ce qu'on les a faits et ce qu'ils devaient être, après toutes les démolitions opérées en leur honneur.

Les hommes intelligents avaient prévu depuis longtemps toutes les conséquences d'une émancipation brusquée ainsi au milieu de partis qui à eux seuls auraient suffi déjà pour assassiner la république. Ce ne pouvait être évidemment ni un élément d'ordre ni un élément de paix, mais bien un élément de perturbation et de trouble; et nous voyons même que tout le monde base sur ces troubles l'espoir d'un régime nouveau. Généralement les excès ne produisent pas la permanence mais le changement. On a voulu appliquer à toutes les situations faites par la guerre le principe inexorable de la majorité qui a la force brutale, cette force brutale n'a cessé de dominer toutes les situations depuis que la guerre est finie; on y a tout vu, on y a tout puisé le bien comme le mal, mais surtout le mal, et il en résulte aujourd'hui que ce principe de la majorité sans borne, c'est-à-dire sans droit défini, est devenu la boîte de Pandore toujours ouverte, toujours menaçante, toujours fertile et toujours inépuisable.

Les nègres ne veulent pas des places de commis; ils ont raison puisqu'ils ont autant de droit que qui que ce soit à en avoir d'autres. Ils veulent figurer dans les conventions constituantes; ils veulent entrer au Congrès comme représentants; ils ont toujours raison, car ils possèdent le droit et aussi le pouvoir, ayant le nombre pour eux, le nombre devant lequel le Sud a succombé. Le Sud ne peut rien leur disputer, ils y sont dans la proportion de 2 et même de 3 à 1 et devant cette proportion écrasante tout s'efface. Tant pis pour les Radicaux blancs et autres s'ils en souffrent; Ils ne pourront pas dire qu'ils ne l'ont pas voulu.

Mais ce danger, si c'en est un, n'est pas le seul. Les nègres, comme nous venons de le voir, n'ont pas appris seulement qu'ils possèdent des droits, ils ont appris aussi qu'ils avaient la puissance et de cette puissance ils comptent se servir en cas de besoin. S'ils en usent, on ne pourrait pas encore le leur reprocher car on leur a dit sans cesse, depuis l'émancipation, qu'ils devaient apprendre à la défendre. N'était-ce pas comme si on leur eût dit: — On veut l'attaquer, et les armées fédérales ne seront pas toujours là pour empêcher tous les mouvements et réduire au néant tous les complots. Sachez donc user des droits qu'on vous remet et ne les laissez pas enfreindre.

Après de semblables leçons données en plein Congrès, données dans les meetings, données dans les villes et dans les campagnes, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que des gens intéressés à les suivre, aillent même au delà pour assurer leur conservation. Aussi, apprenons-nous sans surprise, qu'il s'est formé en Virginie des sociétés armées et secrètes pour agir le cas échéant contre tout pouvoir suspect de malveillance à l'égard du peuple affranchi. Les sociétés secrètes mènent loin les gens qui en font partie. Organisées le plus souvent pour la défense, elles aboutissent tout aussi souvent à l'agression, car elles sont généralement impatientes de montrer leur force au grand jour. Leur puissance fait celle des hommes sous les auspices desquels elles se sont fondées et ces hommes finissent bientôt par se lasser de l'obscurité de leur but. Ils éclatent aussitôt qu'ils aperçoivent une occasion qui favorise leurs intrigues, pensant trouver dans le désordre la séance qui leur a toujours manqué dans le jeu régulier des institutions publiques. Ces hommes, fort ambitieux d'ordinaire mais incapables, sont d'autant plus pressés de profiter des événements qu'ils se sentent inhabiles à atteindre leur but en poursuivant une carrière pacifique. De là le danger de ces sortes d'associations en tout temps, surtout dans ce temps-ci où les passions sont excitées jusqu'au paroxisme. Mais ce danger n'est pas le seul et nous en aurons à signaler bien d'autres, venant tous de l'éducation empirique que les nègres ont reçue depuis leur émancipation et qu'ils continuent à recevoir dans toutes les parties du pays.

Les griefs s'accumulent.

L'arbitraire gagne ce pays. Un commandant militaire de district compose une petite assemblée de fantaisie et se fait ensuite adresser par cette petite assemblée des invitations à d'autres actes arbitraires. C'est ainsi qu'on est arrivé à porter aux écoles publiques un coup funeste et dont elles ne se relèveront pas aisément. Il eut été si facile de contenter tout le monde en adoptant le système des écoles séparées. Personne ne veut refuser aux enfants des affranchis l'éducation qu'on donne aux enfants de notre race. Mais nous ne voyons pas la nécessité morale au nom de laquelle on invoque la fusion des écoles. Si l'on croit par là élever la société, on se trompe; on a trouvé le véritable moyen de l'abaisser. Il ne peut y avoir aucun profit pour l'éducation publique à réunir dans le même local et sous les mêmes professeurs les enfants des blancs et les enfants des noirs. Au contraire, ce sera une cause d'irritation, de jalousie et d'antagonisme. Les écoles fusionnées offriront des sujets de préférence qui auront plus ou moins d'effet suivant les tendances et les passions personnelles des professeurs. On se plaignait déjà de manquer de bons instituteurs quand on n'avait à s'occuper que d'une race, ce sera bien pis maintenant qu'il faudra s'occuper de deux et trois races à la fois.

Tout le monde sent cela d'avance. Aussi que va-t-il arriver? Tous les parents blancs qui pourront payer les écoles particulières retireront leurs enfants des écoles publiques. L'éducation salariée est à bon marché, et il est bien peu de familles qui ne puissent en faire les frais. Nous connaissons des écoles particulières où les enfants seront reçus pour deux piastres par mois et où ils feront de plus rapides progrès que dans les écoles publiques. A ces écoles, dont plusieurs ont déjà beaucoup d'élèves seront envoyés ceux qui sortiront des écoles publiques et nous mettons en fait que d'ici à un an, au lieu de compter 14,000 élèves comme aujourd'hui, ces dernières écoles n'en compteront pas plus de 8,000 à 9,000.

Nous ne le regretterons pas pour le trésor de la ville qui y fera une économie de $200,000 au moins; nous ne le regretterons pas non plus pour l'éducation de la race blanche qui y gagnera certainement beaucoup, en raison de la surveillance attentive exercée incessamment dans les écoles particulières; mais nous le regretterons pour les parents pauvres qui ne pourront plus profiter pour leurs enfants de l'instruction gratuite donnée par l'Etat. Après tant de pertes, la gêne de ces familles en sera encore augmentée. Cette dernière considération eut été puissante devant tout autre Conseil, mais devant celui-ci elle ne devait compter pour rien. Toutefois, si nous ne nous trompons, ce sera un grief de plus pour une autre époque.

LES IRRÉGULARITÉS DE LA POSTE.— Nous recevons assez souvent des plaintes de nos abonnés des campagnes sur l'irrégularité du service postal. Nous pouvons leur assurer que les retards et les omissions ne proviennent en aucune façon de nos bureaux. Les journaux sont mis sous bande à l'adresse de chaque abonné et envoyés à la poste avant l'heure réglementaire. Mais nous savons, par des renseignements sûrs, que dans quelques bureaux de poste les journaux des abonnés sont souvent détournés de leur destination, soit qu'il y ait défaut de surveillance, soit pour toute autre cause. Il y a des visiteurs, dans les villages où l'on va prendre les bains de mer, qui ne se gênent pas pour déchirer les bandes de journaux qui ne leur sont pas destinés, soit dans le bureau de poste, soit dans les hôtels. Nous ne pouvons que signaler le fait. C'est aux abonnés eux-mêmes à réclamer auprès de leurs maîtres de poste et à veiller à ce que des étrangers ne s'emparent pas du journal qui leur est adressé.

INSTITUTION HOPEWOOD. — Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de cet établissement d'éducation pour jeunes demoiselles. L'institution est située à Chattawa, sur le chemin de fer de Jackson, près de la rivière Tangipahoa, dans une région très salubre. La directrice, madame Richard A. Howard, est secondée par un corps de professeurs expérimentés. On peut obtenir tous les renseignements désirables en s'adressant chez M. J. W. Zacharie, 109 rue de la Douane.—Voir l'annonce.

☞ Nous informons les familles que l'ouverture des classes du COLLÈGE DE LA LOUISIANE, dirigé par M. le colonel FERRIER, aura lieu lundi 2 septembre. Les examens si brillants qui viennent d'avoir lieu, dans ce vaste établissement, ne peuvent qu'augmenter la vogue qu'il a déjà acquise. Ce collège est situé rue Hôpital 131, entre Dauphine et Bourgogne. 15

INSTITUT ST-CHARLES. — Les cours de cette Institution (104 et 106, rue Bourbon) recommenceront lundi 2 septembre. L'Institution reçoit, et à un prix modéré, de jeunes enfants. Des dames institutrices, choisies avec soin, sont spécialement chargées des premiers développements de leur instruction, et la Directrice surveille attentivement les progrès moraux et intellectuels de ces jeunes élèves, appelées à former plus tard les classes supérieures.
En raison du nombre croissant des élèves, des professeurs du plus haut mérite, comme expérience et savoir, viennent d'être ajoutés au corps, si justement apprécié des professeurs de l'Institut. au 1sep

Grande Explosion à Bordeaux.

— On écrit de Bordeaux, le 10 août:
"Hier soir, vers huit heures et demie, une détonation formidable mettait en émoi toute la population bordelaise.
"Dans une grande partie de la ville, on crut que c'était un coup de canon annonçant l'arrivée de S. M. le roi de Portugal.
"Au moment où cette explosion retentissait, un lancier traversait à bride abattue le quartier de l'Hôtel-de-Ville, au risque d'écraser les promeneurs, fort nombreux dans ce quartier.
"Peu après, des voitures de place, venant de toutes les directions, se rendaient vers le cours Napoléon, portant des pompiers, des fonctionnaires et des hommes de bonne volonté vers la rue Sainte Eulalie, où se passait une épouvantable scène de désolation.
"Un incendie avait en effet éclaté dans la soirée et venait de prendre tout à coup des proportions désastreuses.
"Voici les détails que nous avons pu recueillir sur les causes et les conséquences de cet affreux sinistre:
"Entre six et sept heures, un ouvrier de M. Huart, lampiste au coin du cours Napoléon et de la rue Sainte Eulalie, avait répandu à terre un peu d'huile de pétrole, en disposant une lampe pour l'allumer.
"Un autre ouvrier a laissé tomber par mégarde une allumette enflammée sur ce liquide si facilement combustible qui, prenant feu immédiatement, a déterminé un commencement d'incendie.
"L'un des ouvriers s'est brûlé les mains assez grièvement en essayant d'arrêter les progrès de la flamme.
"Jusque-là le sinistre n'avait qu'une importance relativement très faible; mais le feu a gagné insensiblement les caves où étaient déposés de vastes bidons pleins de schiste et de pétrole.
"Dès que le sinistre avait été signalé, nos pompiers étaient accourus avec cet admirable empressement qu'on ne louera jamais assez.
"Les officiers et les soldats de la garnison avaient montré, comme toujours, le zèle qu'on a tant de fois si justement apprécié; ils donnaient l'exemple et encourageaient tout le monde par leur ardeur infatigable.
"Beaucoup de voisins les secondaient, sans paraître se douter du péril grave auquel ils s'étaient exposés.
"Tout à coup une épouvantable explosion, comparable à la détonation d'une forte pièce d'artillerie, a frappé de stupeur les personnes qui stationnaient aux environs.
"C'étaient des pièces de pétrole qui venaient d'éclater, renversant les cloisons, brisant les vitres et couvrant de brûlures et de contusions les individus qui se trouvaient à proximité.
"L'effet de l'explosion sur la multitude énorme agglomérée autour de l'incendie a été foudroyant: presque tout le monde a été renversé. Un témoin oculaire nous a assuré qu'il n'était pas resté cent personnes debout dans les endroits les plus rapprochés du lieu du sinistre.
"A la détonation a succédé une explosion de cris et de gémissements prolongés.
"On ne saurait décrire les scènes qui se sont produites sur les trottoirs et sur la chaussée des anciens fossés des Tanneurs.
"Les éclats de verre avaient été projetés jusque dans la rue Duffour-Dubergier.
"Une dame a été atteinte au visage, à quelques pas des travaux de l'égoût collecteur.
"On évalue à 150 ou 200 le nombre des personnes légèrement atteintes, qui se trouvaient de ce côté, et qui, se sentant blessées, se sont enfuies dans toutes les directions.
"Ceux qui n'avaient pas été blessés en faisaient autant; si bien que des femmes, des enfants, en grand nombre, ont été renversés et foulés aux pieds.
"Comme on le pense bien, le plus grand mal était au point même de l'explosion. Là, on a mis une grande ardeur à enlever les blessés.
"La pharmacie la plus voisine, celle de M. Rivière, a été sur-le-champ encombrée de blessés; au bout d'un instant, on y piétinait littéralement dans le sang.
"On a eu recours aussi au ministère d'un grand nombre d'autres pharmaciens.
"On a porté des blessés à l'ancienne pharmacie Brulis, rue de Carrol; chez MM. Braneau, rue des Ayres; Cornet, épicier de l'Hôtel de Ville; Carme, place Dauphine; chez M. Drillhole, place d'Aquitaine; à l'ancienne pharmacie Hugon, même place; à l'ancienne pharmacie Minoux, rue Ste-Catherine, et chez M. Barandon, rue de Guienne.
"Le nombre de gens sérieusement blessés est très considérable.
"L'une des personnes les plus gravement atteintes est le propriétaire de l'établissement incendié; il a eu les deux poignets presque carbonisés. Dans son délire, il s'est, dit-on, élancé dans les escaliers de la maison et a sauté de la hauteur du second étage. Les pompiers ont été assez heureux pour amortir sa chute. Mme Huard a été blessée aussi.
"Un perruquier de la rue Magendie et un épicier, M. Langout, de la rue Lalande, sont dangereusement atteints.
"Au fur et à mesure que les victimes gravement atteintes étaient relevées, on s'empressait de les diriger sur l'hôpital général ou sur l'hôpital militaire.
Les blessés transportés à l'hôpital Saint-André sont au nombre de trente-deux.
"Parmi ces blessés, un militaire a reçu des atteintes de la nature la plus alarmante: il a le crâne fracassé. On a peu d'espoir de le conserver.
"On signale aussi comme très grave l'état d'un pompier dont le corps est criblé de blessures.
"Hier soir, jusqu'à minuit, la place d'Armes et les salles de l'hôpital ont vu se passer des faits qui demanderaient à eux seuls tout un long récit.
"La foule s'était portée en masse devant l'Hôtel-Dieu. Les escaliers et le perron étaient couverts de monde. Plusieurs milliers d'individus remplissaient la plus grande partie de la place d'armes. Cette multitude compacte n'ouvrait ses rangs que pour laisser passer les malheureuses victimes.
"Il y avait là des parents, des amis, venant chercher des nouvelles et en attendant avec anxiété.
"Telle était l'angoisse de tout ce peuple, qu'à onze heures on a dû chercher un moyen de le calmer.
"Une liste des blessés portés à l'Hôtel-Dieu a été dressée par les médecins, et l'économe des hospices est venu en donner lecture au milieu d'un grand silence.
"Ensuite les portes de l'hôpital se sont ouvertes, et les familles, aussi bien que les amis des blessés, ont pu entrer librement dans les salles et rester avec eux jusqu'à près d'une heure du matin.
"Parlons maintenant de ce qui se passait dans ce grand et admirable établissement où mille infortunes reçoivent une si généreuse et si chrétienne hospitalité.
"Les Sœurs, ces nobles filles de saint Vincent de Paul, se sont prodiguées hier, comme toujours. Elles étaient à tous les chevets, donnant leurs soins avec un dévouement inimitable, ayant pour tous une bonne parole d'espérance et de consolation.
"Les aumôniers ont montré, comme ils le font en toute circonstance, un zèle au dessus de tout éloge.
"En quittant le lieu du sinistre, le préfet s'est rendu à l'Hôtel-Dieu.
"On y a vu arriver en même temps le maire de Bordeaux et ses adjoints, les membres de la commission administrative des hospices, M. Lataste, doyen du bureau de bienfaisance; M. Jules Brunet, commissaire délégué pour l'hôpital général; M. Dupérier de Larsan, conseiller à la Cour impériale, et plusieurs autres notabilités.
"Le personnel médical des salles a prodigué aux blessés les secours les plus dévoués et les plus intelligents.
"Nous n'avons pas de détails explicites sur ce qui s'est passé à l'hôpital militaire. Nous savons toutefois que 31 militaires y ont été portés. Nous ne connaissons pas le degré de gravité de leurs blessures.
"On assure qu'un officier de pompiers, M. Brouillet, a eu un bras cassé.
"Le capitaine de gendarmerie, arrivé l'un des premiers, a été fortement atteint. Cet honorable officier a une épaule démise, une grave contusion et plusieurs brûlures au visage.
"Le commandant Laporte a été blessé.
"On cite comme très maltraités: un sergent-major du 81e de ligne, et un agent de police, qui ont le visage couvert de plaies; un ouvrier et un pompier sur lequel une échelle est tombée; un homme dont la tête a été tellement atteinte, qu'il ne lui est pas resté un seul cheveu.
"Nous savons que le corps médical bordelais a été admirablement représenté, dans cette circonstance, par un grand nombre de ses membres.
"Nous voudrions citer les noms de tous ceux dont le dévouement est venu en aide aux victimes avec un si rare empressement; mais nous n'avons vu personnellement que quelques-uns d'entre eux, MM. Cuigneau, Ricard, Levieux, Rozier et Marx.
"Si nos confrères, plus heureux que nous, indiquent d'autres noms, nous ne manquerons pas de les reproduire.
"Plusieurs étudiants en médecine ont vaillamment secondé les docteurs qui leur donnaient l'exemple.
"Les employés du service de sûreté ont bravement payé de leur personne. Plusieurs agents et sergents de ville ont été atteints d'une façon plus ou moins grave.
"Si étendu que soit ce récit, il présente sans doute bien des lacunes. Nous aurons soin de le compléter.
"Terminons en disant que, dans cette douloureuse circonstance, tout le monde a largement fait son devoir.
"Les autorités, à tous les degrés, les pompiers, les militaires de la garnison, les médecins, les sœurs de charité et leurs auxiliaires de bonne volonté, se sont acquis de nouveaux droits à la reconnaissance publique."
(Courrier de la Gironde.)

UNE GARANTIE DE REPRÉSENTATION.

La Chambre des communes d'Angleterre vient d'adopter par 273 voix contre 205, un amendement déjà voté par la Chambre des lords, dans le but d'assurer la représentation des minorités dans le parlement.
Rappelons les dispositions de cet amendement.
Dans les collèges électoraux ayant trois députés à nommer, chaque électeur ne pourra voter que pour deux candidats, et dans ceux qui disposent de quatre sièges, pour trois candidats seulement.
La conséquence de cette législation nouvelle est facilement appréciable.
En suivant le mode d'élection usité jusqu'à présent, un collège électoral ayant trois députés à nommer, et qui serait composé par exemple d'un tiers de conservateurs contre deux tiers de libéraux, nommerait à coup sur trois députés libéraux.
Ce résultat donnera-t-il une représentation exacte de l'opinion de ce collège électoral? Il est impossible de le soutenir. Car si les deux partis politiques y sont dans la proportion de 1 à 2, il faut, pour que l'opinion du corps électoral soit exactement représentée, qu'il y ait 1 député contre 2 députés libéraux.
Dans le système de l'amendement, ce résultat est acquis d'une façon très simple. Chaque électeur ne pouvant voter que pour deux candidats, le parti en majorité est donc obligé de concentrer ses voix sur deux hommes de son choix, tandis que la minorité concentre les siennes sur un seul, qui sera nécessairement élu.
C'est là une innovation intéressante au plus haut point. Il suffit de considérer un instant les résultats de certaines élections pour se faire une haute idée de l'importance de la question. N'avons-nous pas vu l'opposition libérale en France réunir dans certains départements un nombre de voix égal au quart ou au tiers des votants, sans obtenir cependant l'élection d'un seul député?
On n'a pas oublié qu'en 1863 le relevé général des votes émis attribuait environ quatre millions de voix aux candidats officiels contre près de deux millions aux candidats non patronnés. Ces derniers avaient donc dans le corps électoral, pris dans son ensemble, le tiers des suffrages. Forment-ils le tiers du Corps législatif?
On voit clairement le but que se proposent les législateurs anglais: Faire en sorte que les diverses opinions politiques qui se partagent la nation soient représentées au sein de la Chambre des communes dans la même proportion qu'elles existent au sein du Corps législatif.
Le moyen inauguré par l'amendement qui vient d'être voté permettra-t-il d'atteindre ce résultat?
Telle est la question que se pose le *Siècle*. Voici comment répond ce journal:
Pour diverses raisons qu'il serait trop long de développer ici, nous ne croyons pas que ce système donne la vraie solution du problème. Nous craignons même qu'en certains cas il n'aboutisse à un résultat très différent de celui qu'on se propose.
Toutefois, grâce aux facilités sans nombre que la liberté absolue de la presse, la liberté de réunion et d'association donnent aux citoyens anglais, les partis politiques pourront se compter avant le vote, de manière à écarter le plus souvent ce qu'il pourrait y avoir d'aléatoire dans ce mode de procéder.
C'est en tous cas une expérience du plus haut intérêt, dont il sera éminemment utile d'étudier les résultats.

NOUVELLES DE TAHITI.

Par l'arrivée à San Francisco du transport de l'Etat *Chevert*, on a reçu des journaux de Papeete en date du 3 juin.
Notre rade, dit le *Messager* de Tahiti, a failli être le théâtre d'un grand sinistre:
Samedi, la belle corvette des Etats-Unis *Tuscarora*, sous le commandement du capitaine de vaisseau Stanley, s'est mise sous vapeur vers deux heures pour continuer son voyage, après avoir fait ici plusieurs réparations importantes et pris des vivres.
Trois fois déjà, dans un séjour de plus d'un mois parmi nous, M. le commandant Stanley était entré et sorti de notre port sans pilote et sans accident.
Moins heureux cette fois, il alla s'échouer au même endroit où s'est perdu l'*Infatigable*. Heureusement, le temps était calme, la mer belle. Si le vent eût soufflé comme la veille, en quelques heures ce beau navire n'aurait plus été que débris. La situation néanmoins était grave.
Immédiatement, la corvette hissa le pavillon-pilote, et fit des signaux pour demander du secours. Le pilote, qui, de loin, surveillait la marche du navire, fut promptement le long du bord, où il fut accueilli avec empressement. Aussitôt les signaux de détresse aperçus, les embarcations partirent de tous les navires en rade pour porter leurs secours au bâtiment en danger. Les plus promptes et les plus efficaces furent ceux de la frégate *Néréide*, commandée par M. Prouhet, arrivée depuis quelques jours. Ce bâtiment pouvait, en effet, disposer d'apparaux plus puissants qu'aucun autre.
A bord de la corvette, on jetait à la mer environ vingt tonneaux de charbon; on envoyait également à l'eau les vergues, et un instant on allait y lancer les canons.
Enfin, après environ trois heures de travaux et d'efforts, le navire fut remis à flot, et rentra dans le port pour compter et réparer ses avaries.
On parle d'une voie d'eau d'environ vingt-deux pouces à l'heure, qui nécessitait le maintien des feux pour faire marcher la pompe de la cale.
Le *Tuscarora* est parti quinze jours après pour se rendre aux îles Fidji, d'où, dit-on, il doit revenir à Tahiti.
Dimanche dernier, c'était fête à Pirae, où un *ama raa mea* réunissait les habitants des districts voisins, et l'on peut dire toute la population de Papeete.
Tout le monde connaît le but de ces réunions, dont l'origine remonte aux plus anciennes traditions locales, et que les Tahitiens affectionnent particulièrement parce qu'ils y trouvent l'occasion de déployer leurs instincts hospitaliers, de satisfaire leur goût pour les chants, le luxe, les brillantes décorations.
A ces divers points de vue, l'ama raa mea de Pirae était digne des précédents.
S. M. la reine Pomaré, M. le commandant commissaire impérial et Mme la comtesse de la Roncière avaient bien voulu honorer cette fête de leur présence. Accompagnés de tous les officiers et fonctionnaires de la colonie, ils ont été reçus à l'entrée de la salle du banquet par Pafai l'ordonnateur de la fête, et son frère Metuaaro, président de la cour des toohitu.
Des tables servies avec tout le confort de la civilisation, étaient dressées sous des tentes ornées avec goût de draperies et de guirlandes de verdure. Au milieu des arbres qui la couvraient de leur ombre, n'ayant pour arrêter la vue que les montagnes qui, dans le lointain, ferment la vallée de Pirae, cette salle de banquet improvisée avait un cachet particulier d'originalité. Placées sur plusieurs rangs, les jeunes filles des districts, vêtues de longues robes blanches, avec des couronnes de *pia* sur la tête et des fleurs dans les cheveux, allaient bientôt former des chœurs que devaient accompagner les voix plus mâles des jeunes Tahitiens rangés derrière elles, également vêtus de blanc, et portant, suivant l'habitude, des couronnes tressées avec des plantes odorantes et des fleurs.
A leur entrée, la reine Pomaré, le commissaire impérial et Mme de la Roncière ont été accueillis par les chaleureuses acclamations et les hurrahs répétés de la foule, suivis de l'hymne national et de chants tahitiens composés en l'honneur de l'empereur, de la reine Pomaré et du commissaire impérial.
Ces *hyménées* ont continué pendant tout le temps du repas. Pour ceux qui entendent pour la première fois ces chants, cette musique a quelque chose de bizarre. Mais peu à peu l'oreille s'y habitue, et bientôt leur douceur, la justesse des voix, l'accord parfait des sons, la monotonie même du rythme qui s'harmonise si bien avec la sérénité d'un ciel sans nuages, la tiédeur d'une brise parfumée, le calme dont on est environné nous bercent dans un bien-être où l'on ne se sent pas vivre peut-être, mais dont on a de la peine à s'arracher.
Mais si les Tahitiens aiment les chants, les fleurs, les parfums, comme tous les peuples primitifs, ils font le plus grand cas du talent de la parole, dans lequel ils excellent parfois, et plus d'un réunit les qualités naturelles qui constituent le véritable orateur. Aussi un ama raa mea ne se termine jamais sans discours; celui de Pirae a eu aussi les siens: à quelques paroles de sympathie adressées par le chef de Pare à la reine Pomaré et au commissaire impérial, M. le comte de la Roncière a répondu en témoignant sa satisfaction de voir l'accord et la bonne entente qui règnent parmi les populations indigènes, et il a saisi cette occasion pour les encourager au travail, source du bien-être et du luxe qu'ils déploient dans leurs réceptions.
A voir tous ces visages empreints d'une satisfaction paisible, on pouvait facilement se convaincre qu'il y avait là un peuple heureux de vivre libre et avec confiance sous un pouvoir bienveillant et protecteur. La reine Pomaré ne dissimulait pas la joie qu'elle éprouvait du bonheur de ses sujets; joie qu'expliquent naturellement sa bonté bien connue et les sentiments qui l'animent. De leur côté, les Tahitiens, comme tous ceux qui aiment leur pays et ont foi dans son avenir, ont pu remarquer avec plaisir la cordialité des rapports de la reine avec M. le commissaire impérial et Mme la comtesse de la Roncière, dont la grâce habituelle ajoutait un nouvel attrait à cette fête charmante.
A cinq heures et demie, la reine Pomaré est rentrée à Papeete, avec Mme la comtesse de la Roncière, dans la voiture de M. le commissaire impérial; et, suivant l'usage, la fête du Pirae a duré jusqu'au mardi suivant.

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 9 août.
—Il serait grand temps que la presse allemande changeât de ton à l'égard de la France. Le sentiment populaire est très vivement excité dans les deux pays. Il vient de se passer à Paris un fait qui est loin d'apaiser cette irritation. C'est à propos d'une fête de bienfaisance célébrée au Pré-Catelan par les Allemands de Paris. Un orateur prussien a prononcé un discours dans lequel, en termes des plus provocateurs, il a engagé tous les frères allemands à s'unir fermement contre l'étranger, contre la France. Le comité de la fête voulut faire cesser à la hâte cette violente sortie. Mais la police française, ne comprenant pas ce qui se disait, laissa continuer, et les Allemands d'Outre-Rhin la raillent de ce qu'elle a ainsi permis aux Allemands de braver les Français dans leur propre capitale.
—Voici un autre échantillon du langage aimable de certains journaux d'outre Rhin. C'est la *Gazette d'Augsbourg* qui parle: "L'entrevue de Salzbourg est décidée. L'Allemagne aura donc la honte de voir sur son territoire le neveu de Napoléon Ier, qui vient avec l'intention manifeste d'entraver l'œuvre de son développement national."
—On ne saurait croire à quel point les journaux anglais sont indignés et furieux de la façon "sévère mais juste," dont la presse française a jugé le comédien Sothern, et les indécents moyens de publicité qu'il a mis en usage pour attirer—ou plutôt pour attirer—les parisiens aux représentations de *Lord Dundreary*.
Blessée au vif de cette attitude, la presse anglaise riposte par des reproches sanglants et des comparaisons irritées. Elle défend son comédien, comme elle défendrait ses privilèges et ses droits, et il arrive même qu'emportée par la mauvaise humeur, elle fait une question générale de cette petite question de fait. A entendre le *Galignani's*, on dirait qu'en critiquant Sothern, on a attaqué tout le peuple anglais. Aussi, avec quelle fureur il défend son champion méconnu par les Français:
..........Au reste, dit-il dédaigneusement, toutes les fois que les Français veulent se mêler de nager dans d'autres eaux que les leurs, ils perdent pied et se noient ridiculement.
Un écrivain français a voulu un jour juger la nation anglaise, et il accoucha de cette injure maladroite: "Peuple de boutiquiers." Le pauvre homme!.... et que ne pourrions-nous pas dire?
Ne voyons-nous pas en France un duc vendre du vin de champagne? un autre vendre du charbon? cent autres qui vendent.... ce qu'il devrait être invendable? En vérité, nous aurions une réponse trop aisée.......
En tout cas, il vaut mieux être un peuple de *boutiquiers* qu'une nation de *saltimbanques*.
Et toutes ces aménités à propos de quoi? Parce que les Parisiens n'ont pas accueilli l'illustre Sothern avec transports!—A la bonne heure, le *Galignani's* aime les siens et les défend.... vigoureusement.
—On joue en ce moment à Milan un drame intitulé: *La mort de Maximilien*.
Ce drame barbare explique à sa manière les événements qui viennent de s'accomplir au Mexique. Cette version en vaut bien une autre. Jugez vous-mêmes.
Voici sur quelle affabulation, pseudo historique, roule le drame italien:
"Maximilien est amoureux de la femme du président Juarez: les deux amants s'adorent malgré les obstacles qui les séparent.
"L'impératrice Charlotte, dont la jalousie devient par trop gênante, est envoyée en Europe sous un prétexte quelconque.
"Mais Juarez, qui n'est pas un mari commode, jure de se venger. Il commence par enfermer son infidèle épouse dans un cloître, puis va assiéger Queretaro, où s'est réfugié son heureux rival......
"Grâce à la trahison de Lopez-Iscariote, Juarez s'empare de Maximilien et le fait fusiller par ses soldats, sous les yeux de sa femme, qu'il force d'assister à ce spectacle cruel, et qui se poignarde en scène, sur le cadavre de son impérial amant, en appelant la vengeance du ciel sur son mari et sa patrie."
Nous savions déjà que les romanciers et les dramaturges ont coutume de traiter l'histoire avec assez peu de respect, mais ceci est plus audacieux que tout ce qu'on a pu faire en ce genre.
Cela a beaucoup de succès cependant, à ce qu'il paraît. *E sempre bene!*
—A propos du Mexique, un calembour effrayant:
En apprenant que le traître Lopez était membre de la Légion d'honneur, un farceur s'est écrié avec conviction:
—Allons! bon, voilà *encore un cordon de souillé*.
Pardonnez, lecteur intègre!

MM. J. Favre, Picard et Glais-Bizoin.

M. Jules Favre est d'un calme léonin quand il commence ses harangues. On le voit croiser les bras sur sa poitrine, et sa bouche dédaigneuse se laisse tomber ses phrases avec une solennité étudiée.... Mais peu à peu l'orateur s'anime, ses gestes perdent de leur sobriété et son attitude de prend comme ses paroles, un caractère provocateur qui nécessite parfois le rappel à l'ordre.
Ne croyez pas que la réprobation de la majorité unie au blâme présidentiel trouble ou arrête le député du Rhône.... Il poursuit sa route—envers et contre tous—et se fait tempête pour dominer l'orage.
La gradation que j'indique dans le procédé oratoire de M. Favre semble justifier le conseil du rhéteur antique.
—Commencez en crachant du miel et finissez en vomissant du feu.
En dépit de ses péroraisons incendiaires, le tribun lyonnais n'a pas à la Chambre toute l'autorité que lui devrait donner son rare et beau talent.
Cela tient à ce qu'il aborde des questions—celles relatives à la politique extérieure surtout—qui ne lui sont pas familières. Sur ce terrain là, il trouve des adversaires puissants qui opposent à son éloquence une argumentation et des connaissances contre lesquelles sa faconde échoue presque toujours.
M. Jules Favre emploie rarement le mot "collègue" en parlant des députés avec lesquels il est en communion d'idées. Il dit: "Mes amis et moi nous pensons telle chose."
Autre particularité: il a—comme on dit au village—*le vent court*, et cette défectuosité dans les organes respiratoires le met au nombre de ceux qu'il vaut mieux lire qu'entendre......
C'est dommage, car ses gestes ont une ampleur imposante qui rappelle ceux de Frédéric Lemaître dans son temps.
N. B.—M. Jules Favre est toujours en habit noir et en cravate blanche.
Le caractère distinctif du visage de M. Picard est un sourire malicieux et narquois éternellement blotti dans les coins de sa bouche lippue. La remuante minorité l'entoure, avant les séances, pour ouïr les bons mots qu'il décoche avec une verve mordante à ceux qui ne sont pas de son bord. Pendant qu'il parle, M. Picard met sa main gauche dans la poche de son pantalon; quant à sa dextre, elle se plonge dans les ondes fauves de sa luxuriante chevelure ou caresse les favoris roux et buissonneux qui encadrent son visage.... M. Picard est, comme M. Favre, un avocat plutôt qu'un tribun.... M. Thiers les a tous deux dépeints ainsi:
—Ce sont d'habiles parleurs, mais non des hommes d'Etat.
En est-il dit autant de M. Glais Bizoin,—l'homme au visage velu, osseux et rabougri?
Je regardais le député des Côtes-du-Nord, un jour qu'il occupait la tribune, à la fin d'une séance qui s'était prolongée fort avant dans l'après-midi. Le crépuscule était tombé, en sorte qu'on avait dû éclairer le plafond lumineux de l'amphithéâtre. Rien de plus effrayant que ce crâne dépouillé au dessous duquel brillaient, comme des escarboucles, deux petites pupilles noires, enfoncées au fond des arcades sourcilières comme deux lynx dans des cavernes. Cette tête satanique, éclairée par la blafarde lumière que distillait la coupole, avait quelque chose de sinistre.
De fait, il y a du Belzébuth en M. Glais-Bizoin. Je l'ai vu rarement calme et assis...... et l'image du diable dans un bénitier semble avoir été créée expressément pour lui. Quand il n'a pas la parole, il va de droite et de gauche (de gauche surtout), et se tient de préférence debout contre la rampe des gradins. Il lance de ce point les interruptions que vous savez—interruptions qui ne manquent pas d'esprit et obtiennent souvent un vrai succès de comique.... Quand le carquois du député-dramaturge est vide, il passe la main à M. Pelletan—un lugubre aussi!—et s'amuse à taquiner ce bon M. Belmontet, dont le patriotisme naïf connu est devenu légendaire.
ADRIEN MARX.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ DANS LA VILLE.— D'après les rapports officiels venus des divers cimetières de la Nlle-Orléans, il y a eu dans la journée finissant le 28 à 6 heures du matin, 15 morts de la fièvre jaune et 17 morts de maladies ordinaires; en tout 32, ce qui donne, avec les jours précédents une moyenne de 230 morts pour la semaine, c'est à dire 130 de plus que dans les autres saisons de l'année. Ainsi, on ne peut pas dire que l'état sanitaire de notre ville soit excellent, malgré la Quarantaine, le Bureau de Santé, les officiers de santé, les laveurs de rigoles, et les désinfectants de M. Baker. On trouvera dans notre partie anglaise la liste nominative des victimes de la fièvre jaune.

TRIBUNAL DE POLICE.—L'officier Flagg, un des nouveaux membres de la police, est accusé d'avoir volé à un nègre sa montre. Flagg est mis hors de cour.
L'officier A. Santignan pour avoir parlé aux femmes et refusé de répondre à l'appel du caporal est renvoyé de la police.
Le sergent Bray accusé d'avoir voulu soutirer de l'argent à M. D. Bright, teneur de chevaux de bois, a été acquitté. J. E. Planchard et le recorder Gastinel ont plaidé l'affaire.

VOL.—Benjamin Day et Eugène Jérôme, tous deux couleur, ont été arrêtés hier, dans le 1er District, sous l'accusation d'avoir volé $260 à Benjamin Green.

POUDRE VOLÉE A MOBILE.— Environ trois mille livres de poudre ont été volées dans un magasin de Mobile le 22 du courant, par une troupe d'Espagnols qui l'ont apportée ici dans un schooner pour la vendre. Le chef de police, major Williamson et son état-major d'assistants sont à la recherche des voleurs et on espère qu'ils réussiront à les découvrir et à les arrêter.

UN FILOU ARRÊTÉ.—Le lieutenant Manning a arrêté un individu nommé Manley qui lui avait été désigné par la petite Eliza Donnelly, comme celui qui lui avait soutiré un billet de $20, sous prétexte de le faire changer en une dénomination inférieure. Il aura à répondre le 3 septembre devant le recorder Abern.

UN TUYAU D'EAU BRISÉ.—Hier soir vers 8 heures et demie, le grand tuyau d'eau à l'encoignure des rues Julie et St-Charles a éclaté sous la terre, avec une force considérable et a inondé bientôt la rue et les banquettes. Il était peu probable qu'on put le réparer le soir même, en conséquence il est à présumer que ce matin le quartier de la ville où cet accident est arrivé ne manquera pas d'eau. Nous espérons, toutefois, qu'il est possible d'arrêter la prise d'eau à la tête du tuyau, de manière à vider ce conduit sans mettre à sec le réservoir.

MORTS DE LA FIEVRE JAUNE A GALVESTON.—Le major B. Bush Plumley, très connu ici de nos citoyens; John Hamilton, fils du gouverneur Hamilton, le colonel W. S. Abert, ex chef de cavalerie dans l'état-major du général Bank, sa femme avait succombé une semaine avant, le lieut. Samuel Wallace, du 1er d'infanterie, Cy rus W. Hamlin, ex officier de l'armée, fils du vice-président Hamlin.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Autres destitutions de fonctionnaires Texiens.
Ordre du Président relatif à Sickles.
Promulgation par Grant.
Ordre relatif au 5e District.
Promulgation certaine aujourd'hui.
Accord du Président et de Grant.
Une lettre de Wade Hampton.
Il conseille de voter contre la Convention.

Galveston, 28—Le général Griffin a annoncé hier, la mort du col. Wm. S. Abert, son adj. gén. en payant un très beau tribut à sa mémoire.
J. W. Watsons est mort dimanche.
On lit en lieu des destitutions suivantes pour cause de déloyauté:
S. Crosby, commissaire du bureau des terres, W. L. Robards, contrôleur, M. H. Royston, trésorier; Wm. Walton, avocat général, à leurs places sont nommés: Joseph Spence, M. C. Hamilton, John T. Allan et W. Alexander.
Louisville, 28—Vendu 202 b. de tabac. Prix plus ferme. Farine $7 à $8. Coton 24 à 25. Bacon 12 3/4. saindoux 12 3/4.
Le gouv. H. W. Allen, nouveau bateau pour le commerce de la Nlle-Orléans et de la Rivière Rouge, a été lancé, ce soir, avec succès.
Cincinnati, 28—Farine inactive. Coton plat et nominal à 25. Whisky 31. Porc inactif à 23, 25. Bacon ferme et calme. Epaules 12 1/2. Côtés 16. Graisse 12 3/4.
Mobile, 28—Coton. Pas de vente. Nominal à 23 et 23 1/2.
St Louis, 28—Tabac actif et ferme, mais sans changement. Farine calme et sans changement. Blé ferme.
Baltimore, 28—Coton inactif à 27. Farine, baisse de 50c. sur toutes les qualités. Maïs en baisse.
New York, 28—Coton plus facile. Vendu 900 balles à 27. Farine, en baisse de 15. Porc ferme. Graisse 12 3/4.
Londres, 28 au soir—Consolidés 94 3/4. Bons 73 3/8.
Liverpool, 28, au soir—Coton inactif et lourd. Vendu 8000 balles, à 10 1/4. Orleans 10 5/8.
Washington, 28—Ce qui suit a été lancé aujourd'hui:
Conformément à l'ordre du Président des Etats-Unis, le Maj. Gén. Brev. Canby, sur le reçu de cet ordre, remettra son commandement à l'officier qui vient immédiatement après dans le service, et se rendra à Charleston, Caroline du Sud, pour relever le Maj. Gén. Sickles du commandement du 2d District militaire; le Maj. Gén. Sickles, aussitôt qu'il sera relevé, se rendra à la ville de New York et se rapportera par lettre à l'adjudant général.
Par ordre du Gén. Grant.
ED. TOWNSEND, A. A. Gén.
L'ordre concernant le cinquième district n'était pas encore promulgué à 3 heures aujourd'hui.
Le revenu a touché aujourd'hui $558,000.
Grant a eu ce matin avec le Président une entrevue prolongée pendant laquelle les choses ont été arrangées et la lettre d'hier de Grant retirée. Subséquemment, l'ordre de révocation de Sickles a été promulgué et il y a certitude que l'ordre affectant le 5e district sera promulgué demain.
C'est du chemin de fer de Memphis et Ohio et non du chemin de fer de Mobile et Ohio que Brownlow a pris possession.
Galveston, 28—Il y a eu 21 morts dans la journée du 27. Le général Sorn Kent, collecteur du port, est mort hier soir.
Une forte tempête du S. E. accompagnée d'un déluge de pluie, règne depuis hier, après-midi.
Augusta, 28—Coton plat et irrégulier. Vendu 50 balles à 24. Il pleut toujours.
Savannah, 28—Coton plat et nominal. Mid 25. Reçu 145 balles.
Richmond, 28—Aujourd'hui, devant le commissaire des E. U., l'avocat d'une partie accusée d'avoir fraudé le Revenu, a invoqué le défaut de juridiction, par la raison que la loi du Revenu du Congrès prescrit le même nombre d'inspecteurs dans un Etat que cet Etat a de représentants au Congrès, et comme la Virginie n'a pas de représentants, il ne peut y avoir d'inspecteurs légaux dans ses limites. Le commissaire a pris du temps pour réfléchir.
Le général Schofield est très malade de la fièvre, près de Hampton.
Augusta, 28. — Le général Wade Hampton ayant été prié par nombre de citoyens notables, de faire connaître ses vues sur les devoirs du peuple de la Caroline du Sud à l'égard de la réorganisation sous les bills militaires, démontre dans une longue lettre, l'injustice et l'inconstitutionnalité des mesures proposées. Bien qu'il désire beaucoup la restauration, il préfère le gouvernement militaire aux conditions proposées. Il cite comme exemple l'effet de la reconstruction dans le Tennessee. Il rappelle le rejet de la délégation du Kentucky et dit que si le peuple accepte la situation, il n'a aucune garantie que l'Etat sera réadmis, à moins que des radicaux ne soient élus, lesquels ne représenteront pas les vues de leurs constituants.
Il nie le droit du Congrès à s'interposer dans la question du suffrage dans les Etats. Il conseille d'être justes envers les noirs et il est en faveur du suffrage impartial. Il conseille au peuple de se faire enregistrer et de voter contre une convention.
Charleston, 28. — Coton en baisse de 1/2 c. Vendu 75 balles à 25. Reçu 244.
Enregistré, aujourd'hui, 70, dont 26 blancs et 44 noirs.
New York, 28—Or actif et fluctuant. Fermé à 142, 3 à 4 payé pour le transport. Les steamers pour l'Europe n'ont pas pris d'espèces. Gouvernements bien tenus. Actions fortes mais inactives.
(Dépêches d'hier après-midi.)
Nashville, 27—Le général Cooper a suspendu le licenciement de la garde d'Etat, donnant pour raison l'esprit de brigandage et d'indéloyalisme dans l'Etat.
La grève sur la ligne ferrée de Mobile et de l'Ohio a cessé et le chemin a repris son service.
Montgomery, 28 — On a reçu tous les retours de l'enregistrement. Total enregistré: 160,995; blancs 72,741; noirs 88,248. On n'annonce jusqu'ici que dix candidats de couleur.
On a reçu, à Montgomery, 66 balles de coton nouveau.
Le maïs est sauvé et la récolte considérable.
Le coton a été grandement endommagé dans ces derniers temps par les vers et la sécheresse.
Washington, 28—On dit que Grant a écrit au Président une lettre où il soutient que le Congrès a remis l'autorité dans les cinq districts militaires au général de l'armée des Etats-Unis.
Grant ne veut pas la céder à un autre et retardera au moins par ce moyen l'exécution de l'ordre de l'Exécutif qui relève Sickles et Sheridan.
Londres, 28—Sir William Napier commande l'expédition de secours pour les prisonniers abyssiniens.
Le Great Eastern a été affrété pour poser, en mai, le câble entre Brest et New York.
Paris, 28—Le professeur Faraday est mort.
Le Danemark a renouvelé sa demande à la Prusse, au sujet du Schleswig.
Dans un discours à Arras, Napoléon a dit: "Ayez foi dans l'avenir." Les gouvernements faibles cherchent souvent à détourner l'attention publique des troubles domestiques en fomentant des querelles étrangères.
D'autre part ces gouvernements qui reposent sur la volonté nationale ont de la force et n'ont besoin que d'avoir recours à ce qui peut favoriser l'intérêt permanent du pays comme un moyen de soutenir l'honneur du drapeau national.
Londres, 28—Les derniers avis confirment les succès de l'insurrection dans l'Aragon. Le commandant espagnol a été tué.
Liverpool, 28, midi—Coton irrégulier à 10 3/8. Orleans à 10 7/8.
New York, 28—Farine en baisse. Coton calme à 27 1/2. L'or monte par suite de l'imbroglio à Washington. Il est coté nominalement à 142 1/4

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 28 août.
Le mouvement n'a rien eu que d'ordinaire aujourd'hui et, à l'exception d'une hausse dans le maïs jaune et le maïs blanc, il n'y a eu de variations nulle part.—On n'a vendu que 275 balles de coton, à cause de la faible quantité sur place et des prétentions des facteurs; les prix sont irréguliers, mais indiquent une baisse.
Le numéraire a trouvé moins d'acheteurs, mais, de même qu'à New York, une nouvelle hausse s'est déclarée dans l'or, qui a ouvert nominalement à 141 1/4 contre 141 5/8 dans Wall street. Les dépêches subséquentes l'ont affermi et il a clos à 141 1/2. La quantité étant restreinte et la demande ne venant que d'un petit nombre d'acheteurs, on a vendu que $1000 à 141, $1000 at 3000 à 141 1/4, $3500 à 141 1/2, $6000 au même taux, $5000 à 141 3/4 et $10,000 au même taux. — La demande d'argent a été assez bonne; les ventes comprennent $800, en demi piastres et quarts de piastres américaines, à 133 3/4, $1500, en demi piastres, à 131, $700 dito à 135 et 10,000 piastres mexicaines, en différentes sommes, à 145 à 145 1/4 et 145 3/8.
Le change a été peu recherché, mais est devenu plus ferme. Les traites commerciales étaient peu nombreuses par suite des rares ventes de coton et les conditions des tireurs de première classe n'étant pas acceptées, il ne s'est fait que les ventes suivantes: 1,000 livres clear à 152, 2,000 livres à 153, 800 livres dito à 154, 1,000 livres de première classe au même taux et 1,000 livres de banque (pour remise) à 156 —Dans le change sur France, 30,000 francs, en commercial No 1, à 3 67 1/2 et 15,000 à 3 62 1/2.—Le sterling peut être coté nominalement à 151 1/2 à 152 1/2 les traites connaissements, 153 1/2 à 154 le No 1 à première classe et 155 1/2 à 156 le change de banque; le change sur France, à 3 67 1/2 à 3 65 le change commercial et 3 60 le change de banque.
Le change américain n'a pas varié. Les banques ont encore tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auxquels la demande a été fort modérée. Le commercial était rare, il s'est vendu $3000, $1000, $7000 et $20,000, sur New-York, à vue, à 3/8 de prime, $6000 et $20,000 dito à 5/16, $800 à 1/2 $300 à 1/8 $6000, à trente jours, à 3/4 d'escompte; $200 dito à 7/8. Le commercial à vue était à la clôture, à 1/4 à 3/8 de prime.
Les actions de la banque du Canal se sont vendues à $7 50 et 10 de la compagnie d'assurance du Hope, à l'encan, par MM. Forstall & Spear, à $57 50.
On n'a pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont toujours cotés à 86 à 88 et les émissions en faveur des chemins de fer de la ville à 76 à 78, suivant les coupons. Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73; les billets (monnaie) du chemin de fer de Jackson à 70 à 72, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, 54 à 55.
$10,000 en gros billets de la ville, en différentes sommes, se sont vendues à 13 1/4 à 13 1/2 d'escompte et $900, en petits billets, à 13 1/2. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 13 à 14 et ceux du Trésor de l'Etat à 74 à 75.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi, 28 août 1867.
COTON—La stagnation dont nous avons parlé dans notre rapport d'hier a encore paralysé les opérations aujourd'hui. L'approvisionnement offert n'avait subi aucun changement et comme les détenteurs ont encore mis une grande persistance à maintenir les prix demandés précédemment—et par le fait ayant écarté les acheteurs dont les ordres portaient des chiffres limités—le mouvement n'a été opéré que par quelques rares acheteurs porteurs d'ordres dont l'exécution ne pouvait admettre de plus longs délais. Partant, les transactions n'ont pu être que très bornées, et, à la clôture, le montant total des ventes s'est à peine élevé à 275 balles généralement prises pour complément d'ordres antérieurs jusque là en souffrance. Les prix ont été irréguliers et plus faciles, mais ils n'ont pas fléchi d'une manière cotable, le marché a fermé avec une tendance évidente à la baisse. Nous répétons comme suit: ordinary 21 à 23 c, good ordinary 24 à —, low middling 26 1/2 à — et middling 28 1/2 à —

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,062
Reçu aujourd'hui........	195	
précédemment........	766441—766639	
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de ramassis et d'échantillons........	13323	779962
		882044
Expédié aujourd'hui........	311	
précédemment........	866975	
		867316
Stock en mains........		14728

TABAC—Nous avons encore à parler d'un marché inactif. L'approvisionnement ainsi que la demande ont été insignifiants, et comme il a existé une grande disparité dans les vues respectives des acheteurs et des vendeurs, qui n'ont pas voulu faire de concessions, aucune transaction n'a eu lieu, cependant, quelques ventes faites au commerce de la ville.—Nous cotons:
Léger—Inférior lugs, 4 à 4 1/2, good lugs 4 1/2 à 5, inférior à common leaf, 6 à 7 1/2, medium leaf 8 à 10 1/2, fair leaf 11— à 13, fine leaf 13 1/2 à 15 1/2, choice selections 16 1/2 à 18 1/2 cts.
Lourd—Inferior and trashy lugs 4 1/2 à 5, good lugs 5 1/2 à 6, in. à com. leaf 7 à 8 1/2, medium leaf, 9 à 11 1/2, fair, 12 à 13 1/2, fine 14 1/2 à 18— choice selections 18 1/2 à 21.
SUCRE—Un lot de 12 boucauts de sucre de la Louisiane, reçu hier de la côte, n'a pas encore été vendu, ce renfort a été emmagasiné. Il n'est rien arrivé depuis. Il n'y a que peu de sucre de la Louisiane sur le marché et pas beaucoup de sucre de Cube, mais la demande de n'importe lequel de ces deux articles est limitée et n'est faite que pour le détail. La vente la plus notable qui ait eu lieu aujourd'hui a été celle d'un lot de 140 caisses de sucre de Cube, faite à un commerçant à des conditions privées, mais qu'on dit comprendre de bas prix. Pas de demandes de lots forts ou ronds et ce n'est qu'occasionnellement qu'un commerçant prend un de ces lots et encore n'est ce qu'à bas prix. En ce moment, le sucre de la Louisiane se vend en détail à 15 1/4 à 15 1/2 cents la livre de fully fair, 15 3/4 à 16 cts pour le prime à choix, 16 1/2 c pour le choix, 17 à 17 1/2 pour le jaune clarifié et 17 3/4 à 18 cts pour le blanc. Le sucre de Cube se vend en détail, en boucauts, 13 1/2 à 13 3/4 c la livre de good fair, 11 3/4 le fully fair; en caisses 12 7/8 à 13 1/4 cts la livre des Nos 12 à 13, 13 1/4 à 14 1/4 c pour les Nos 14 et 15, 15 à 15 1/2 pour les Nos 16 à 18 et 15 3/4 à 16 1/4 cts pour les Nos 19 à 20.
MELASSE—Il ne s'est opéré aucun changement sur le marché quant à cet article. Il n'y a pas de mélasse de la Louisiane en premières mains et que fort peu en la possession de commerçants. Les renforts arrivés dernièrement ont changé de mains à 60 c le gallon. La mélasse de Cube est fort calme, et les ventes ne s'en font qu'en détail à 52 1/2 à 55 cts le gallon. Cette mélasse est tenue à 50 à 51 cts à prendre par cargaison, bien qu'on pourrait l'acheter à moins—quelques personnes la cotent à 49 à 50 cents le gallon.
Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest depuis notre revue d'hier.
FARINE—Le marché est déprécié et les prix de l'article sont sans fixité; cette défaveur est due à la mise en vigueur de l'ancien tarif concernant les boulangers. La demande est limitée et lente. Elle ne se fait que pour le détail. Les principales ventes, aujourd'hui, ont embrassé 1120 barils dont 158 de superfine et de simple extra, 100 d'extra de choix et 100 de triple et 83 de double extra à des conditions privées, 84 de farine pour ce qu'elle vaut à $7, 100 de sans marque à $8 25, 50 de superfine à $9, 50 de simple extra à $9 25, 90 de double extra à $10 100 à $10 10, 60 et 50 à $10 50; 100 de triple extra à $10 75, 100 de do à $11, 100 à $11 25, 80 de double extra à $11 25, 100 de triple extra à $11 62 1/2, 55 de triple extra de choix à $12 25, 100 et 100 d'extra de choix à $13 le baril.
MAIS—L'article est rare et est tenu fermement. La demande est bonne quoique purement locale. Les prix du blanc et du jaune, ont monté, aujourd'hui, une hausse de 5 cts le boisseau. Les ventes ont été cependant peu de chose, aujourd'hui. Elles ont embrassé 2500 sacs dont 450 de blanc et jaune mélangé à $1 25 le boisseau, 600 de blanc mélangé à $1 27 1/2, 400 de jaune, 150 et 500 de blanc à $1 30.
AVOINE—Le marché est bien pourvu d'avoine, mais il est calme. La demande de l'article est limitée et les prix en sont en baisse. Seulement 1600 sacs vendus aujourd'hui, comme suit: 148, 150, 150 à 66 cts, 250 à 67 et 68 c, 150 et 300, en petits lots à 70 cts et 450 d'avoine recherchée à 70 c le boisseau.
SON—L'approvisionnement de son est rond et les prix de l'article sont fermes. ventes de 624 sacs, dont 424 à $1 22 1/2, 200 à $1 25 les cent livres.
FOIN—Le stock de foin est peu considérable, la demande bonne et les prix fermes. Ventes aujourd'hui de 700 balles dont 100 de tiges à 21 50 100 de prime de l'Ouest à $28, 100 et 100 à $29 et 200 de choix à $30 le tonneau. L'inférieur se vend à $20 à $22 le tonneau. Le foin de choix se vend en petits lots à $30 le tonneau.
PORC—L'approvisionnement de porc est faible, la demande bonne et les prix fermes et sans changements. 50, 50 et 50 barils de mess, au débarcadère vendus à 26 25 le baril. Détail à $26 50 à $26 75 le baril.
SAINDOUX—Le marché est calme et n'a éprouvé aucun changement. Nous cotons le saindoux en barils 14 à 14 1/4 cents, en tierçons 14 à 14 1/4 cts et en barillets 14 3/4 à 15 cts. Un lot de 30 tierçons de prime s'est vendu aujourd'hui à 14 cts.
WHISKY—Il y a sur le marché un fort approvisionnement de whisky de l'Ouest, mais le stock de whisky de la Louisiane est faible. Cependant, l'un et l'autre de ces deux articles n'éprouvent qu'une demande pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest, sans clés, 35 à 40 c et celui de la Louisiane, à 25 c le gallon.
VIANDE VERTE—Les épaules salées à sec se vendent en détail et en magasin à 12 3/4 cents la livre.
CORDE D'EMBALLAGE—Se vend en détail de 10 à 10 1/2 c la livre. Le commerce, dans cette branche, s'est accru durant la semaine qui vient de s'écouler.
LAINE—Le stock en est rond et la demande bonne. Nous cotons la lavée 27 à 30 cts, 10 à 12 cts la laine pleine de glouterons 18 à 21 et la native de la Louisiane, 21 à 1/2 et 3/4 Merino, et 25 à 26 la livre de 3/4 à 7/8 merino.
PEAUX—Le stock de l'article est faible mais la demande en est modérée. Nous cotons les vertes 10 à 10 1/2 c et 15 à 17 c les séchées.
VINAIGRE—Le vinaigre de cidre se vend à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.
SEL—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons le gros sel en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et les lots ronds en entrepôts à $2 10, le fin en magasin $2 25 à $2 45 et $2 15 à $2 20 les lots ronds en entrepots.
BEURRE—Le beurre de choix du Nord est rare et en bonne demande. Les autres qualités abondent et la demande n'en est que modérée. Nous cotons le bon beurre du Nord à 28 à 32 cts et celui de l'Ouest à 13 à 22 cts la livre.
FROMAGE—Le stock en mains en est fort et la demande modérée. Nous cotons 13 à 14 cts la livre de fromage de l'Ouest et 15 à 18 c la livre de fromage du Nord.
HUILE DE CHARBON—Le stock de l'huile est modéré et la demande de l'article est lente.—Nous cotons l'huile en baril 52 c le gallon, à prendre en forts lots, et en caisses 65 cts. Ventes en détail à 55 à 60 c pour l'article en baril, et en cans 70 cts.
DRÊCHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.
HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.
SUIF—Nous cotons 9 1/2 à 10 c pour le suif fait en ville, le suif venant de la campagne 10 1/2 cts la livre.
POMMES SECHES—L'article se vend en lots à 4 à 6 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 27 août 1867.
Arrivé, hier—188 bœufs du Texas, 446 veaux et veaux d'un an, 83 vaches à lait.
Vendu—314 bœufs du Texas, 793 veaux et veaux d'un an, 22 cochons et 8 vaches à lait.
A vendre—619 bœufs du Texas, 788 veaux et veaux d'un an, 205 cochons, 941 moutons et 71 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 9 à 10 —
do do 2me qualité, do	— à —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête....	— à 45 —
do do 2me qualité, par tête....	30 — à 35 —
do do 3me qualité, par tête....	15 — à 20 —
Cochons par liv., gr........	— 8 à — 9
Moutons 1ère qualité par tête........	— à 9 00
do 2me do do........	2 50 à 3 50
do 3me do do........	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête....	— à 20 00
Vaches à lait, decoulz, par tête........	— à 100 00
do de 2e qualité, par tête........	50 — à 85 00
Veaux, par tête........	— à 16 00
Veaux d'un an, par tête........	7 — à 15 00
Chèvres, par tête........	1 50 à 4 00

Décédée, le 28 août 1867, à 9 1/4 heures A. M., Dame FERNANDO CARDELLACH, née Louise Laurent, âgée de 49 ans.
Les amis et connaissances des familles Cardellach et Charles O. Seixhuaydre sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures et demie. Son corps est exposé rue Columbus, No 7, entre Amour et Bons Enfants.
De la part de son époux et de ses fils.

S.·. W.·. M.·.
Décédée hier, à neuf heures A. M., à l'âge de 49 ans, Mme Fernando CARDELLACH, mère de notre Tr. C. Frère L. Cardellach. Les membres du Conclave Fraternité No 11, ainsi que tous les membres de l'ordre sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 1/2 heures précises P. M. Le corps est exposé rue Columbus No 7, entre Amour et Bons-Enfants, Troisième District.
Par ordre de M. A. CALONGNE, T. E. Chef.
P. AD. FORTIER, Secrétaire. 29 août—1f

AVIS.
Bureau du Trésorier-Hôtel de ville.
Nouvelle-Orléans, 28 août 1867.
UNE résolution du Conseil de ville m'autorise à vendre à un escompte raisonnable, les billets d'Etat qui se trouvent dans la caisse de la ville, pour de la monnaie courante de la ville ou des billets des Etats-Unis.
Les personnes qui désireraient faire l'échange, sont priées de s'adresser à mon bureau, aux heures d'affaires.
29août—3f S. HOWELL, Trésorier.

Notice aux Maîtres Boulangers.
LES membres de l'Association consolidée des maîtres boulangers sont requis de se réunir AUJOURD'HUI 29 août pour affaires importantes, à UNE heure de l'après-midi, à la salle du Colyseum, rue Bienville entre Chartres et Passage de la Bourse.
Par ordre du Président,
29 août—1f LANGLÉS, Secrétaire.

A LOUER.
La belle maison No. 149, rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne (demeure de feu J. M. Cabarrot). On donnera possession immédiate. S'adresser à C. MADWELL, exécuteur
29août—1f 155 rue de la Commune.

Avis aux passagers.
DE Louisville par la voie de Grande Jonction, Decatur et Nashville, en quarante quatre heures et quarante-cinq minutes et deux changements seulement jusqu'à Louisville. — Les convois partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans de Jackson et du Nord, à 7 heures du matin et à 7 heures du soir tous les jours, se reliant à tous les points, et il n'y a de délai nulle part sur la ligne.
D. H. FEGER, Agent général.
28 août—6f

Avis aux Electeurs de la paroisse d'Orléans.
EN vertu de l'ordre No 119 émané du Quartier-Général du 5me District militaire, les bureaux d'enregistrement de la paroisse d'Orléans, y compris Alger, seront réouverts le 13 septembre prochain au matin et resteront ouverts jusqu'au 18 septembre, à 6 heures du soir, afin que les registres des dits bureaux soient revisés, que les noms de ceux qui y sont illégalement inscrits en soient effacés et que les noms de ceux qui ont le droit de se faire enregistrer y soient ajoutés.
JOHN A. ROBERT président du Board du 1er Dist.
T. C. THOMAS do do 2me do
CHAS. E. BEHRENS do do 3me do
JOHN L. DAVIES, do do 4me do
W. H. SEYMOUR do do d'Alger.
28août—au 18 sept

Ecole Classique et Commerciale.
96 et 97 rue St-Pierre.
LE Directeur de l'Ecole Classique et Commerciale annonce respectueusement aux parents de ses élèves et au public, en général, que la ré-ouverture de ses classes aura lieu Lundi, 2 septembre.
Dans l'intérêt de ses élèves, il leur recommande la plus grande ponctualité au moment de la réorganisation des classes.
On obtiendra les renseignements les plus complets sur l'institution en s'adressant au local susnommé.
28 août—2f A. V. ROMAIN, Directeur.

Vin rouge et Vin blanc.
EN débarquement du navire ANNA, arrivé de Bordeaux, et en magasin—à vendre par les soussignés:
180 barriques Vin rouge diverses marques,
30 barils Vin blanc J. Dupouy,
400 caisses Vins rouges et Vins blancs.
LAMBERT & COMMAGERE, No 52, rue des Magasins.
28 août—10f

Vins! Vins!
En débarquement des navires "Anna" et "Logan", de Bordeaux:
25 barriques Vin rouge "Consteau",
60 do do "St-Maraire",
40 do do St-Loubes,
40 do do John Durand,
16 do do Côtes de Bourg, pour familles
A vendre par PAUL ADOUE & Co, 20, rue Toulouse.
28 août—3f

Cerises, Vin rouge, Bouteilles vides.
EN débarquement du navire Logan, de Bordeaux:
1000 CAISSES CERISES A L'EAU-DE-VIE,
1,000 caisses VIN ROUGE, F. MONTANT,
150 barriques do. do.
60 caisses de 200 BOUTEILLES VIDES chaque. A vendre par AUG. COUTURIÉ & CO, 27, Rue de la Vieille Levée.
28août—15

BOIS DE CHARPENTE.
AVIS AUX CUVIERS ET AUX ENTREPRENEURS
A VENDRE à bon marché et en lots, à la convenance des acheteurs—des planches de cypre, premier choix, de 1 1/2 pouce, &c. &c.
Les ordres ou devis seront exécutés promptement et au plus bas prix du cours.
Adressez-vous à TH. FOSSIER, No 56 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
28 août—6

A LOUER.
Une maison basse, en parfait état, dans la rue des Ursulines, No 214, entre Remparts et St-Claude. Un îlet de terre, très élevé, situé rue Dumaine, près du Bayou St-Jean et sur lequel se trouve une maison de trois chambres, galerie, cabinet; cuve. Une petite maison rue de l'Hôpital, entre Roman et Prieur. S'adresser à MANUEL ELLIOT, Passage de la Bourse, No 60, près Bienville.
28 août—3

A LOUER.
Mise en possession immédiate.
Un magnifique MAGASIN, situé dans un des meilleurs quartiers du Second District. La présente installation est aussi à vendre de gré à gré.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à A. DUDOUSSAT, angle St Louis et Royale.
28 août—3f

EN débarquement des navires Alert, Logan et Anna, de Bordeaux:
300 caisses vin rouge "Blaye" DELB & Co,
300 do do do "Queyries" do
200 do do do "Montferrand" do
100 barriq. do do Dupuy & Sauzeauth,
50 do do do F. Clermont & Co,
300 caisses cerises rouges à l'eau-de-vie,
70 do fruits à l'eau-de-vie, assortis,
10 quarts eau-de-vie de cognac Comandon & Co.
A vendre par PIAGGIO BROTHERS, No 67, Vieille-Levée.
27août—6f

DIVERS.
En débarquement des navires Anna, Logan et Alert, en magasin et à vendre par les soussignés:
408 barriques vin rouge Bordeaux, St-Loubes et autres marques,
45 " " de famille,
20 1/2 " "
400 caisses vin rouge St-Loubes et Léoville Martin,
10 barriques Absinthe Ed Pernod,
10 caisses champagne, G Gibert (frais)
10 barils vinaigre vin blanc,
8 pipes genièvre de Hollande—marque steam-Boat, de Ryubend,
15 1/2 " "
10 quarts pipes cognac Castillon (1815)
30 " " cognac Vine Growers, de 1864 & 1854,
65 octaves et quarts pipes cognac, Jul'n Laferrière,
10 octaves, Louis Le Berton, 1805,
10 caisses muscades No 1,
3 boîtes Indigo de Madras (mou)
Wm. H. VREDENBURGH & NEPHEW, Rue St-Louis, No 17.
25 août—10 f

En Débarquement des navires ALERT, ANNA et LOGAN, de Bordeaux:
1000 caisses CERISES à l'eau-de-vie, nouvelle récolte,
200 barriques VIN rouge, Beyssac & Gautier,
10 caisses TRUFFES noires de Périgord,
10 caisses CHAMPIGNONS et PETITS-POIS au naturel,
50 barils VINAIGRE de vin blanc.
A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.
25 août—4f

A vendre.
UNE IMPRIMERIE de campagne, presse et matériel.
S'adresser au bureau du "Drapeau de l'Ascension" à Donaldsonville. 30 juil—1 m

AVIS.
MA femme, Marie Jeanne Farell, ayant quitté le domicile conjugal, je préviens le public qu'à partir de cette date je ne suis plus responsable d'aucunes dettes qu'elle pourra contracter.
27 août—3f JEAN BOE.

SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.
Rue Carondelet No 14.
CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1867		$70,141 23
Savoir: Sur les risques d'incendie	$50,780 00	
" de mer	11,437 15	
" de rivière	7,801 08	$70,141 23
Moins Pertes sur les risques d'incendie	$19,373 66	
" de mer	7,823 88	
" de rivière	3,495 57	$30,693 09
		$39,448 14
Frais de bureau moins le montant au crédit des dépenses casuelles, &c.	$13,718 16	
Ré-assurances	2,415 17	
Primes remboursées	485 26	$16,608 59
		$22,839 55
15, 20 et 25 pour cent alloué aux assurants pendant l'année		15,085 82
		$7,753 73
Somme réservée pour risques non expirés		5,359 00
		$2,394 73
En caisse	$16,721 11	
Effets à recevoir en main	17,896 01	
Primes en voie de perception	3,653 45	
Placé en bons de la ville	10,000 00	
Balance due sur des billets de souscription	107,373 56	149,644 16

Ce qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
A. SCHREIBER, Président pro temp
N. AUGUSTIN, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi:
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, ce 27 août 1867.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.
Les Directeurs ont résolu de payer un an d'intérêt de six pour cent sur les certificats émis de scrip, à partir du 1er octobre prochain.
— DIRECTEURS —
Placide Forstall, F. Delbonde,
James Jackson, A. Forstall,
Adolphe Schreiber, L. R. Coleman,
Charles Roman, Jas. Pollock,
J. F. Schröder, B. Laplace,
Alfred Dubuis, W. C. C. Claiborne.
Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendie de mer et de rivière aux taux du tarif de primes et elle remboursera 15 pour cent aux personnes qui se font assurer.
PLACIDE FORSTALL, Président.
29août—1m N. AUGUSTIN, Secrétaire.

HEBERT & ESCOUSSE.
131 Rue de Chartres.
PAPIERS PEINTS FRANÇAIS
Reçu par le navire Léonidas
15,000 rouleaux de papiers peints Français, pour être vendus depuis 20 cents jusqu'à 60 cents le rouleau.
BORDURES ASSORTIES.
Egalement reçu par les derniers steamers,
PAPIERS NOUVEAUX, Glacés, Dorés, Marbres, Agathe, Chênes et imitation de bois pour toutes destinations.
Le tout au plus juste prix.
27 août—6f

Pensionnat de Jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme V. CARNATZ,
No. 267, rue Prytania, encoignure Première.
MME CARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 2 Septembre.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut. 27 août—1m

A CÉDER.
UNE bonne clientèle de médecin de campagne dans une localité située à trois heures de la Nouvelle-Orléans, y communiquant par chemins de fer et bateaux tous les jours. —On vendrait la maison qui est confortable pour une famille, avec jardin, dépendances, &c. La clientèle est excellente, le rendement de premier ordre. La clientèle sera cédée GRATIS.
Prix avantageux, conditions libérales comme paiement. S'adresser au Directeur de la RENAISSANCE.
27 août—7f 29—1er sept

Demande de Cuisinière.
ON demande une bonne cuisinière ou un bon cuisinier, ayant de bonnes recommandations comme capacité et comme conduite.
S'adresser rue de l'Esplanade No 94, entre Bourbon et Dauphine. 27 août

Demande de Cuisinière.
ON demande une CUISINIERE française ayant de bonnes recommandations.
S'adresser au No 286 rue du Canal. 27 août—6f

Chas. T. HOWARD,
Rue du Camp, No 40.
Marchand de billets de LOTERIE et de POLICES, ayant une licence.
Vient d'ouvrir les bureaux suivants pour qu'on puisse y prendre des Chances de 25 cents et au dessus, dans la
LOTERIE DU KENTUCKY
Plan de Police, consistant à choisir soi-même ses numéros:
Rue du Camp, No 40.
Au coin des rues St Charles et Gravier.
Rue Carondelet, No 5.
Au coin des rues Royale et Douane.
Rue de Chartres, en dessous St. Louis.
Rue Royale, No 165.
Au coin des rues Royale et St. Pierre.
Rue Ste Anne, No 9.
Au coin Douane et Passage de la Bourse.
Coin St Charles et Commercial Alley.
Que les acheteurs aient soin de prendre des billets de la LOTERIE DU KENTUCKY et qu'ils se méfient de toutes les prétendues loteries.
25août—1mo

CHOCOLATS!
Extrait de l'Illustration de Paris du 1er juillet 1867.
"JAMAIS, à aucune Exposition universelle les chocolats n'ont été représentés en si grand nombre et avec tant d'éclat qu'à l'Exposition universelle de 1867. La France avait, jusqu'ici tenu le premier rang et avait exposé les meilleurs produits. Mais, il semble généralement admis par les juges les plus compétents que, cette année, la fabrication de WALTER BAKER & Cie. de Boston (Mass.) Etats Unis d'Amérique, tient la tête.
Cette maison une des plus importantes des Etats-Unis, est établie depuis 1780.
Honneur, donc, au Nouveau Monde, qui, une fois de plus, a remporté la palme au grand concours de 1867."
Les CHOCOLATS DE WALTER BAKER & Cie. sont à vendre aux prix de la manufacture de Boston, par
VOSE BROTHERS, 63 rue des Magasins.
23 août—1m

Vin Rouge! Vin Blanc!
EN débarquement de la barque ANNA, capitaine Pickett, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge "Cotes de St-Jean"
20 demi-barriques vin blanc "Cotes de Jovarous"
A vendre par CÉSAIRE FASSY, 26 rue St. Louis.
25 août—6f

POUR VERA-CRUZ.
DEPART SAMEDI 31 août.—Ligne du Golfe—La goelette CONSTANCE, fine voilière et de première classe, ayant une grande portion de sa cargaison engagée, partira le 31 courant. Pour la balance du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, Post 14, Deuxième District, ou chez WM. GOLDENBOW, 68 rue du Camp
25 août—6f

Avis au Public.
A partir du 21 août, la société existant sous la raison sociale A. JUGE & LAPOINTE, est dissoute d'un commun accord.
M. Lapointe reste seul chargé de la liquidation des affaires de la société.
Les personnes qui ont des réclamations sont priées de vouloir bien les présenter à l'office rue des Remparts, No 209.
21 août—6f JUGE & LAPOINTE.

Dissolution de Société.
LA société existant en la ville d'Alger pour du chemin de fer des Opelousas, pour l'exploitation des bois de construction, et connue sous la raison de BRU & MERCER, est dissoute par consentement mutuel à partir du 15 de ce mois.
Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont formé, en date du même jour, une nouvelle société sous la raison de BRU & CO. et qu'ils continueront le même genre d'affaires que par le passé.
U. BRU, J. R. GUNN, S. BOUDREAUX.
22 août—1m

Dissolution de Société.
LA société existante entre MM. PAUL GUILOFF et E. CARRAINE, est dissoute d'un commun accord.
A partir du 20 août 1867, M. E. CARRAINE est chargé de la liquidation de l'ancienne société et continuera le même genre d'affaires. Il sollicite ses amis et le public en général, de vouloir bien lui continuer leur bienveillant patronage.
E. CARRAINE, No 68, rue Conti, entre les rues Royale et Bourbon.
22août 6f

REÇU par le navire Arwio, de Marseille:
400 caisses Vermouth Noilly, Prat & Co,
150 " Chapeau,
200 paniers Huile d'Olive Possel,
100 caisses Olives,
50 " Capres,
25 barils Vin de Porto,
25 " Sherry.
A vendre par COUTURIÉ & BORDELOIS, 39 rue Vieille-Levée.
22 août—8f

En débarquement du navire russe ARWIO de Marseille, et à vendre par les soussignés:
50 futs VIN de Porto,
200 caisses VERMOUTH, Noilly Prat & Co.,
40 do OLIVES verdales,
40 do CAPRES,
20 do CORNICHONS,
150 paniers HUILE Possel, 22 onces,
75 do do do 11 do
50 caisses CASSIS de Dijon,
10 do 24 paquets MOUTARDE,
50 do MUSCAT de Frontignan,
300 do VERMOUTH, Meichor & Chappas,
Vve. MAIGNAN & F. LABORDE, 23 et 25, rue Bienville, entre Chartres et Levée.
21 août—7f PP

EN débarquement de la barque ALERT, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
140 barriques vin rouge,
60 barils vinaigre,
20 barriques vin rouge, MONTFERRAND, F. S.,
87 caisses CHATEAU TERREFORT CHATEAU COUTET, CHATEAU LAFITE, CHATEAU MARGAUX,
24 caisses CHATEAU TERREFORT, 24 demi-bouteilles.
C. CAVAROC & CO., No 5 Exchange Place.
21 août—8f

Hôpital de la rue du Cirque.
Nos 132-134, rue des Remparts, entre Perdido et Poydras.
LES malades seront admis à toute heure du jour et de la nuit, pendant la saison des maladies.—Consultations, depuis 6 heures du matin jusqu'à 6 heures après midi. 21 août—1m—PP

Produits de l'île de Cube.
Plusieurs chargements de mélasse Moscovade, en boucauts, tierçons et barils.
1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune pour grocerie,
100 caisses GELÉE et PATE de gouyave,
20 futailles MIEL de choix,
50 sacs CAFÉ de la Havane,
50 sacs CACAO,
300,000 CIGARES des meilleures marques.
—Ainsi que—
25 boucauts CHARBON pulvérisé, 1re qualité.
En magasin et à vendre par
E. TROISGROS, Nos 55 et 57, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée
11août—3m

Family's Chartres Coffee
Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.
CAFÉ torréfié et concassé suivant la fameuse méthode de Chartres, (France) garanti pur et de première qualité.
Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.
LECROQ & Cie. Rue des Français, 7.
Dépôts dans tous les quartiers de la ville.
14août—1m

ACADEMIE DE MUSIQUE.
SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.
J. KITTREDGE........Trésorier.
OUVERTURE,
LUNDI, 2 Septembre 1867.
La Direction annonce aux habitants de la Nlle-Orléans que ce Théâtre favori a été peint et décoré de nouveau et que l'ouverture en aura lieu Lundi 2 septembre, par les
MENESTRELS — Le Carnaval Dotarne,
L'organisation-monstre du dix-neuvième siècle.
Vingt Artistes Ethiopiens distingués.
Parmi lesquels se trouvent les célèbres A. M. HERNANDEZ, WAGNER, S. S. PURDY, les comédiens favoris du peuple, NED WEST, le monologue du cœur.
QUATUOR chanté par MM. Ainsley Scott, Fredericks, Wheaton et Brandisi.
Le magnifique Orchestre du Prof. Escott.
Le célèbre Brass-Band de Frank Brown.
La Troupe japonaise impériale de Hernandez.
LA MACHINE A AÉRER
De l'Académie.
L'atmosphère du Théâtre est, à l'aide de cette machine, changée toutes les minutes et 10,000 pieds cubes d'air frais sont introduits dans la salle.
Une Magnifique Fontaine, placée au milieu du parquet purifie l'air et charme les yeux.
Pour plus de détails voir les affiches. 27 août

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Board des Assesseurs de la Ville.
Hôtel de Ville, 15 août 1867.
LE Board des Assesseurs de la Ville de la Nouvelle Orléans ayant achevé leurs tableaux d'assessement pour l'année 1867, et des copies de ces tableaux ayant été remises au secrétaire du Board, dans la chambre No [illegible] de l'Hôtel de Ville, elles peuvent être examinées par les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nlle-Orléans de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi tous les jours, (les dimanches exceptés) pendant les trente jours qui suivront le 15 du courant. Après cette époque, le Bureau des Assesseurs se réunira, dans son bureau, le 20, 21, 23, 24 et 25 septembre prochain, afin de considérer les demandes des personnes qui se [illegible].
S. P. HARPER, Secrétaire du Board.
16 août—1m

BANQUE DES MERCHANTS.
Nlle-Orléans, 30 juillet 1867.
A une assemblée générale des Actionnaires de cette Banque, tenue le 27 avril dernier, plus des deux tiers ayant approuvé la réduction des actions [illegible] mis par un acte du 10 de juin 1867 pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire public—Les actionnaires sont priés de se présenter à la Banque, No 8 Commercial Place, pour échanger leurs certificats de cent piastres par action pour de nouveaux certificats de trente piastres, conformément au dit acte.
A. LURIA, Secrétaire.
31 juillet—9f

AVIS.
NOUS annonçons avec plaisir aux membres du bar [illegible] de la Louisiane et au public que M. A. BOIS BLANC qui, depuis trente ans est député greffier [illegible] des différentes Cours de l'Etat [illegible]
Bureau rue Royale No 120, entre les rues Toulouse et St Louis.—Nlle-Orléans.

Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur du "Currency."
Washington, 6 juin 1867.
AVIS est donné à toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans, Louisiane, de les présenter, avec les preuves légales à CHARLES CASE, receveur de la dite banque, à son bureau à la Nlle-Orléans.
H. R. HULBURD, Contrôleur du Currency.
13 juin—3m 1p PP

Dépôt du Sud--Portraits et cadres.
[illegible] Portraits, Gravures et Cadres [illegible] A LA RAISON D'UNE PIASTRE PAR SEMAINE. [illegible] Rue Gasquet, No 141 [illegible]
S. M. WHEELPLEY, Editeur et importateur.
23 août—1m

AVIS.
Graines de coton! Graines de coton.
NOUS désirons acheter DIX MILLE TONNEAUX de GRAINES DE COTON pour notre manufacture d'huile, et nous sommes toujours disposés à payer pour cet article le prix le plus élevé du marché.
Nous fournirons aux planteurs, sur leur demande, les sacs et la ficelle nécessaires.
Tout ordre pour l'expédition de sacs devra être adressé à la Boîte de Poste No [illegible], prompte attention.
ALDIGE & WOLF.
17 août—3m Bienville Cotton Seed Oil Factory.

Graines de Navets,
NOUVELLE RECOLTE DE LANDRETH, 1867.
LE soussigné vient de recevoir par le steamer "Star of the Union":
NAVETS blancs, petits, de Hollande,
do à tête rouge,
do gros ronds,
do gros Norfolk,
RUTA BAGA pourpres, tête jaune.
A vendre en quantités, au gré des acheteurs, au magasin de graines de H. HAFNER.
Rue St Charles, No 105, en face du théâtre St Charles
21 juillet—3m

Chaudières à Sucre.
UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte de la célèbre fonderie de MM. R & J. Rennie de Liverpool
A vendre par M. A. de LIZARDI, No 7, rue Carondelet.

BOIS DE CONSTRUCTION.
VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMOURELLE, Coin Toulouse et Bassin.
☞ Assortiment complet des articles ci-dessus à toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
19février—1an

HOTELS, RESTAURANTS, etc

LA DOMINICA.
Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES
NOCES &c.
Angle Canal et Bourgogne,
30 mai—1 an L. B. GASTINEL

RESTAURANT ST-LOUIS.
75 & 77.....RUE ST-LOUIS.....75 & 77
Tenu par H. Barthe.
M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances ainsi que le public [illegible] blement étant en tout point conforme à l'agrandissement de son établissement [illegible] Le Restaurant restera ouvert tous les jours jusqu'à minuit.
31mai—1an

RESTAURANT FRANÇAIS,
.........RUE ROYALE.........32
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN
CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême &c. &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.
1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—1 an

BLADON SPRINGS--Sources de Bladon; -- Comté Choctaw, Alabama.
CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.
Nous croyons devoir appeler l'attention des malades d'une manière toute spéciale sur cette eau qui a servi presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies de foie, des maladies des reins et de la vessie, des maladies auxquelles les femmes sont sujettes et de la syphilis.
Prix de la pension........ $15 par semaine.
Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.
JAMES CONNOR & CO, Propriétaires.
10 mai—4m

Le Dr. CHARLES KAKELLS, DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Luper.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote
24mars—6m PP 1 a 1.

J. A. De HART, DENTISTE,
17.........Dauphine.........17
29 nov—1an Près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. MABASSE, Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale
ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur—Heures de consultations, de 9 h. a. m. à 5 h. p. m. 17 mai—1a

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CANADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196.......RUE DU CANAL.......196
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—PP

Changement de Local.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1867.
CETTE Compagnie a transporté son bureau à la "nouvelle bâtisse en marbre," No 120 de la rue de la Commune.
CHAS. BRIGGS, Président.
30 juin—3m

Belle résidence à louer pour le 1er septembre.
Venant d'être réparée, située au Bayou [illegible], à dix minutes des chars des carrières [illegible] propriété de J. A. Fernandez [illegible] Jackson, contenant trois [illegible] deux cabinets et cuisine [illegible] Le tout entouré de beaux arbres. La propriété a [illegible] pieds de face au Bayou par une grande profondeur. Prix $60 par mois. S'adresser pour les clefs à J. A. Fernandez No 9 rue Bienville.
24août—1m

MAISON A LOUER.
Une maison à double étage, située rue des Remparts No 109, entre les rues St-Pierre et Orléans.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
24 août

Demande de maison.
On demande à louer pour le 1er septembre prochain, UNE MAISON, située sur les rues Remparts ou Esplanade, ou dans ses environs. Il faut qu'elle ait deux chambres à coucher, salon et salle à manger et d'un prix raisonnable. S'adresser au No [illegible] rue des Magasins.
26août

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 28 AOUT — CLASSE [illegible]
Plan de Police.

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e
71	67	16	49	2	75	65	52	57	54	37	26	27	38

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD
Marchand de billets de loterie, rue du Camp No 40.
AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries — Le public est averti que les tirages [illegible] de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages sont toujours exacts.
28 août—1m

INSTITUTIONS

INSTITUTION HOWARD,
située à Chattawa, [illegible] Nlle Orléans et Jackson.
CETTE INSTITUTION, dirigée par Mme Richard A. Howard [illegible]

Académie de l'Etat de la Louisiane,
Près ALEXANDRIA, La.
Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane.
LA prochaine session commence le 2 septembre [illegible]
FACULTÉ [illegible]
COURS D'ÉTUDES — Département préparatoire et [illegible]
CONDITIONS [illegible] $180 [illegible]
D. F. BOYD, Surintendant.

INSTITUTION MARTIN.
HENRI DERON, SUCCESSEUR.
Rue du Bayou, entre Dorbigny et Roman.
MR HENRI DERON de retour en ville a l'honneur d'annoncer au public qu'il prendra la direction de l'Institution Martin. [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON
No 275 rue Dauphine entre Ursulines et Hôpital
[illegible]
21 août

COLLÈGE Commercial de [illegible]

GIVEN, BROWN & CO,
Successeurs de GIVEN WATTS & CO,
FACTEURS DE COTON ET COMMISSIONNAIRES,
Rue de la Commune No [illegible], Nlle Orléans
24 juillet 6m

ABSINTHE SUISSE d'Edouard Pernod, Neuchâtel.
L'IMPORTATION [illegible]
G. W. DUNBAR & SON, [illegible]

A vendre
UN moulin [illegible]
ARTHUR THIBAUT [illegible]

Bons d'améliorations de la ville de Jefferson.
RÉSOLU que les [illegible]
JOHN T. MICHEL, Maire
H. M. VAN SOLINGEN, Rue Carondelet No 8

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.
[illegible] F. GAUDOZ, Pharmacien, [illegible] Orléans et Bourbon.

INJECTIONS ET PILULES DU Dr. RICORD,
Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique [illegible] cure garantie, à vendre par K. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Conti et Bourbon.
23 juillet

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut etc. etc.
K. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Enc. Conti et Bourbon.
25 juillet

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris.
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUËS ET CHRONIQUES
Consultations de 1 à 3 heures.
12août—3m

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 187 1/2.
VICTOR BOUTROUE,
(Successeur du Magasin No 38 rue St. Charles.)
Fabricant de CHAPEAUX de Soie et de Castor sur commande pour hommes, jeunes garçons et enfants, à des prix très réduits, rue du Canal, No 187 1/2, entre Bourgogne et Rampart.

Le Dr. J. V. Delagrave,
ancien médecin interne des hôpitaux de Paris, ancien chirurgien-major de la marine impériale française,
A transféré son domicile et son office au No 124 rue St Philippe, entre Bourgogne et Remparts.
Traitement de toutes les maladies chroniques ou aigües—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6.
24 juillet—2m

Université de la Louisiane--Ecole de Médecine--Faculté:
A. H. CENAS, M. D., professeur honoraire d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
JAMES JONES, M. D., professeur d'obstétrique des maladies des femmes et des enfants.
WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie.
T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie.
J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie.
SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.
FRANK HAWTHORN, M. D., professeur de matière médicale et de thérapeutique.
Démonstrateurs d'Anatomie:
Wm. C. NICHOLS, M. D.—C. J. BICKHAM, M. D.
Le trentième cours annuel commencera le 11 novembre et se terminera dans le courant de mars suivant. [illegible]
S. M. BEMISS, Doyen de la Faculté.

J. M. ELKIN. F. STRINGER.
ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
3....RUE CARONDELET, PRES CANAL.
NATTES ET TOILES CIRÉES.
Reçu tout récemment
NATTES dites Canton, BLANCHES, à CARREAUX, et FANTAISIE.
Qui sont offertes à très bas prix, en gros et en détail.
TOILES CIRÉES, de 4 à 12 pieds.
TOILE CIRÉE, de table.
STORES—Une grande variété de nouveaux modèles.
RIDEAUX CORNICHES NATTES &c. 30 mai—3m

J. V. GOURDAIN,
COURTIER,
Passage de la Bourse, No 16,
entre les rues Douane et Canal, en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs
5août—1m NLLE ORLEANS, LOU.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et [illegible], Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des chassis des fenêtres, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juil—1an